



Le Commissaire Enquêteur
Marcel ESQUIEU

Monsieur ESQUIEU Marcel
Domingeal Village
19300 Saint-Germain-les-Vergnes

Philippe

- Alpilles
- Ardennes
- Armorique
- Avesnois
- Ballons des Vosges
- Baronnies Provençales
- Boucles de la Seine normande
- Brenne
- Brière
- Camargue
- Caps et Marais d'Opale
- Causse du Quercy
- Chartreuse
- Corse
- Forêt d'Orient
- Gâtinais Français
- Golfe du Morbihan
- Grands Causses
- Guyane
- Haut-Jura
- Haute-Vallée de Chevreuse
- Haut-Languedoc
- Landes de Gascogne
- Livradois-Forez
- Loire Anjou Touraine
- Lorraine
- Luberon
- Marais du Cotentin et du Bessin
- Marais Poitevin
- Martinique
- Massif des Bauges
- Millevaches en Limousin**
- Montagne de Reims
- Monts d'Ardèche
- Morvan
- Narbonnaise en Méditerranée
- Normandie-Maine
- Oise - Pays de France
- Perche
- Périgord Limousin
- Pilat
- Préalpes d'Azur
- Pyrénées Ariégeoises
- Pyrénées Catalanes
- Queyras
- Scarpe-Escaut
- Vercors
- Verdon
- Vexin français
- Volcans d'Auvergne
- Vosges du Nord

Références : PGE/CML/avis-eol20161121

Affaire suivie par : C.Mignon-Linet / F.Leplé

Millevaches, le 21 novembre 2016

Monsieur,

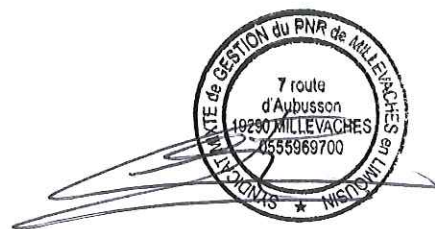
Par un courriel du 08 novembre, vous sollicitez l'avis du PNR de Millevaches en Limousin au sujet des demandes d'autorisation de défrichement et d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Davignac et Péret-Bel-Air.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc, alors présidé par Monsieur AUDOUIN, a été saisi par l'Etat en septembre 2015 (DDT Madame Mazerbourg). Le bureau syndical a délibéré le 14 septembre 2015.

Actuellement, le Parc est en renouvellement de label. Durant cette phase de transition, le Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR de Millevaches en Limousin ne peut émettre aucun avis réglementaire.

Je vous remercie vivement de m'avoir tenu informé, ^{a je} mis ne peux répondre à votre sollicitation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe CONNAN,
Président.

Marcel ESQUIEU

De : "Marcel ESQUIEU" <marcel.esquieu@neuf.fr>
À : <direction@pnr-millevaches.fr>
Envoyé : vendredi 25 novembre 2016 10:29
Objet : parc éolien Puy Péret
A l'attention de Monsieur le Président Philippe CONNAN

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier du 21 novembre 2016.

Vous est-il, simplement possible, de me faire parvenir une copie de l'extrait de la délibération prise le 14 septembre 2015 par le Syndicat mixte de gestion du Parc sous la présidence de M. AUDOUIN.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Marcel ESQUIEU
Président de la commission de l'enquête publique
relative à l'installation du Parc éolien du Puy Péret
Mairie de DAVIGNAC (19)

Marcel ESQUIEU

De : "Marcel ESQUIEU" <marcel.esquieu@neuf.fr>
À : <direction@pnr-millevaches.fr>
Envoyé : mardi 8 novembre 2016 18:47
Objet : Parc éolien Davignac - Peret Bel AIR
A l'attention de M. CONNAN Philippe, Président du Parc Naturel Régional de Millevaches.

Monsieur le Président,

L'arrêté de Monsieur le Préfet de la Corrèze en date du 7 novembre 2016 prévoit le déroulement de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation de défrichage et d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Péret bel Air et de Davignac présentées par la Société PARC EOLIEN DU PUY PERET sur la période du 5 décembre 2016 au 13 janvier 2017.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Davignac.

Ces deux communes sont adhérentes au Parc Naturel Régional des Millevaches.

En ma qualité de Président de la commission d'enquête je sollicite votre avis sur cette implantation.
Je vous remercie de votre participation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Marcel ESQUIEU
Domingeal Village
19330 Saint Germain les Vergnes.
Tél. 05 55 29 35 74